



Laure Dupéchaud, Adrien Chaigne / Office français de la biodiversité

Biodiversité marine en Estuaire de la Loire externe



Les oiseaux nicheurs





Qu'est-ce que la nidification ?

C'est le fait pour les oiseaux reproducteurs, de construire leur nid et d'y pondre leurs œufs.

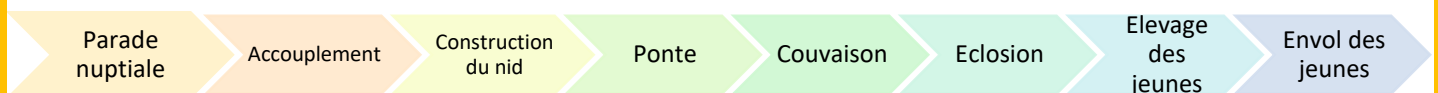
Après la ponte, la période d'incubation dure environ un mois. Après éclosion des œufs, les parents nourrissent les jeunes. Il se passe plusieurs semaines avant leur envol. Certains oiseaux sont nidicoles (ils restent au nid et sont incapables de se déplacer et de se nourrir par eux-mêmes), d'autres sont nidifuges (ils quittent le nid et sont capables de s'alimenter seul comme les Gravelots à collier interrompu). Certains jeunes restent plusieurs semaines avec leurs parents après leur envol (Sternes, Fous de Bassan, Cormorans huppés).

Certaines nichent en colonie (Cormorans, Goélands) d'autres de manière isolée (Huîtriers-pies, Gravelots à collier interrompu).

Certaines espèces, comme les Goélands, sont fidèles à leur site de nidification : elles reviennent nicher sur les sites de reproduction de l'année précédente.

De manière générale, la période de reproduction s'échelonne entre **avril-mai** (mars, pour les plus précoces) et **fin-août**.

La nidification en bref





Focus sur le Gravelot à collier interrompu

Le Gravelot à collier interrompu est un petit oiseau d'une quinzaine de centimètres. Il niche sur le littoral de Loire-Atlantique, notamment sur les plages de Saint-Brévin-les-Pins.

Pour pondre ses œufs, il creuse une simple dépression dans le sable ou les graviers. Ses œufs, de couleur beige et mouchetés de brun se fondent parfaitement dans le paysage, ce qui leur permet d'échapper aux prédateurs. Ils sont cependant très peu visibles et sujets aux piétinements par les usagers des plages et leurs animaux.

Le Gravelot à collier interrompu niche de mars à août, il est présent sur plages ligériennes jusqu'à fin septembre, lors des rassemblements postnuptiaux.

Il pond en moyenne 3 œufs par saison de reproduction. Malheureusement, le succès reproducteur moyen de l'espèce n'est que de 0.57 jeune par couple ayant survécu jusqu'à être capable de s'envoler (chiffres en Bretagne en 2022).

Ses populations sont vulnérables à l'échelle nationale (liste rouge UICN).



Gravelot à collier interrompu. (Dominique Tavenon LPO44)



Œufs de Gravelot à collier interrompu (Dominique Tavenon LPO)



LES BONS REFLEXES A RETENIR

Eviter le piétinement

- Ne pas marcher sur le haut de plage ni sur la dune,
- Rester sur les sentiers balisés,
- Respecter les zones de protection de l'avifaune nicheuse, notamment sur les plages de Saint-Brévin-les-Pins

Eviter le dérangement

- Tenir son chien en laisse, ne pas le laisser entrer dans la zone protégée,
- Ne pas utiliser les poteaux ou les fils comme supports,
- Se promener et monter sa voile sur le sable mouillé,
- S'éloigner si on perçoit des cris, de l'agitation, des envols

Eviter la prédation

- Laisser les cages en place, sans intervenir soi-même en cas de problème



Dominique Tavenon / LPO



Dominique Tavenon / LPO



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Marie-Dominique Monbrun / Office français de la biodiversité

Le Goéland marin

Oiseaux nicheurs



Sophie Poncet / Office français de la biodiversité

Le Goéland leucopnée (juvénile)



Stéphane Beillard / Office français de la biodiversité

Le Goéland brun

Oiseaux nicheurs



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Le Pipit maritime



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

L'Huîtrier-pie

Oiseaux nicheurs



Sophie Poncet / Office français de la biodiversité

L'Hirondelle de rivage



Mickaël Buanic OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



Yannis Turpin / Office français de la biodiversité



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Les oiseaux migrants





Qu'est-ce que la migration ?

C'est un déplacement régulier et saisonnier fait par de très nombreuses espèces d'oiseaux.

La migration a pour objectif :

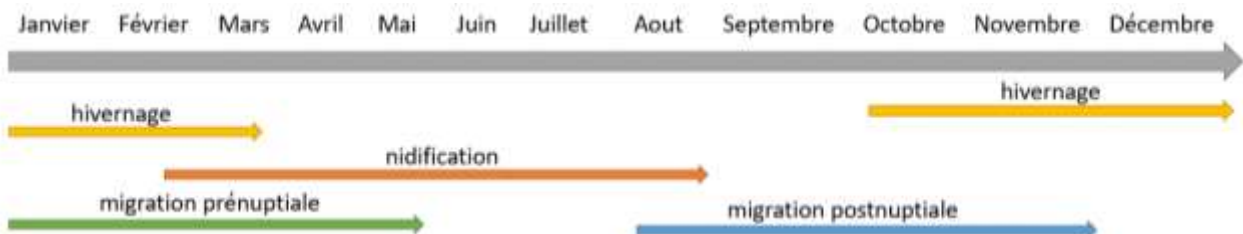
- De trouver un habitat favorable,
- De satisfaire les besoins nutritionnels,
- D'échapper aux rigueurs climatiques,
- De maximiser les chances de reproduction.

Après la saison de reproduction, les oiseaux quittent les aires de nidification. C'est la migration postnuptiale.

À l'automne, les oiseaux arrivent sur leur site d'**hivernage**. Ils y resteront jusqu'à la fin de l'hiver, voire au début de printemps avant de reprendre leur vol migratoire vers leur zone de reproduction. C'est alors la migration prénuptiale.

Durant leur migration, les oiseaux peuvent parcourir plusieurs centaines voire plusieurs milliers de kilomètres. Lors de leur repos migratoire ils reconstituent leurs réserves énergétiques en vue du voyage à parcourir vers leur site de reproduction à la fin de l'hiver.

La tranquillité et la capacité à s'alimenter sont primordiales pour ces oiseaux migrants.





Deux principaux couloirs de migration des oiseaux passent en France, l'un de l'Alsace à l'embouchure du Rhône, l'autre le long des côtes de l'Atlantique. L'estuaire de la Loire externe, situé sur ce deuxième axe migratoire, est un site d'une grande importance pour les oiseaux en halte migratoire.





Focus sur le Puffin des Baléares

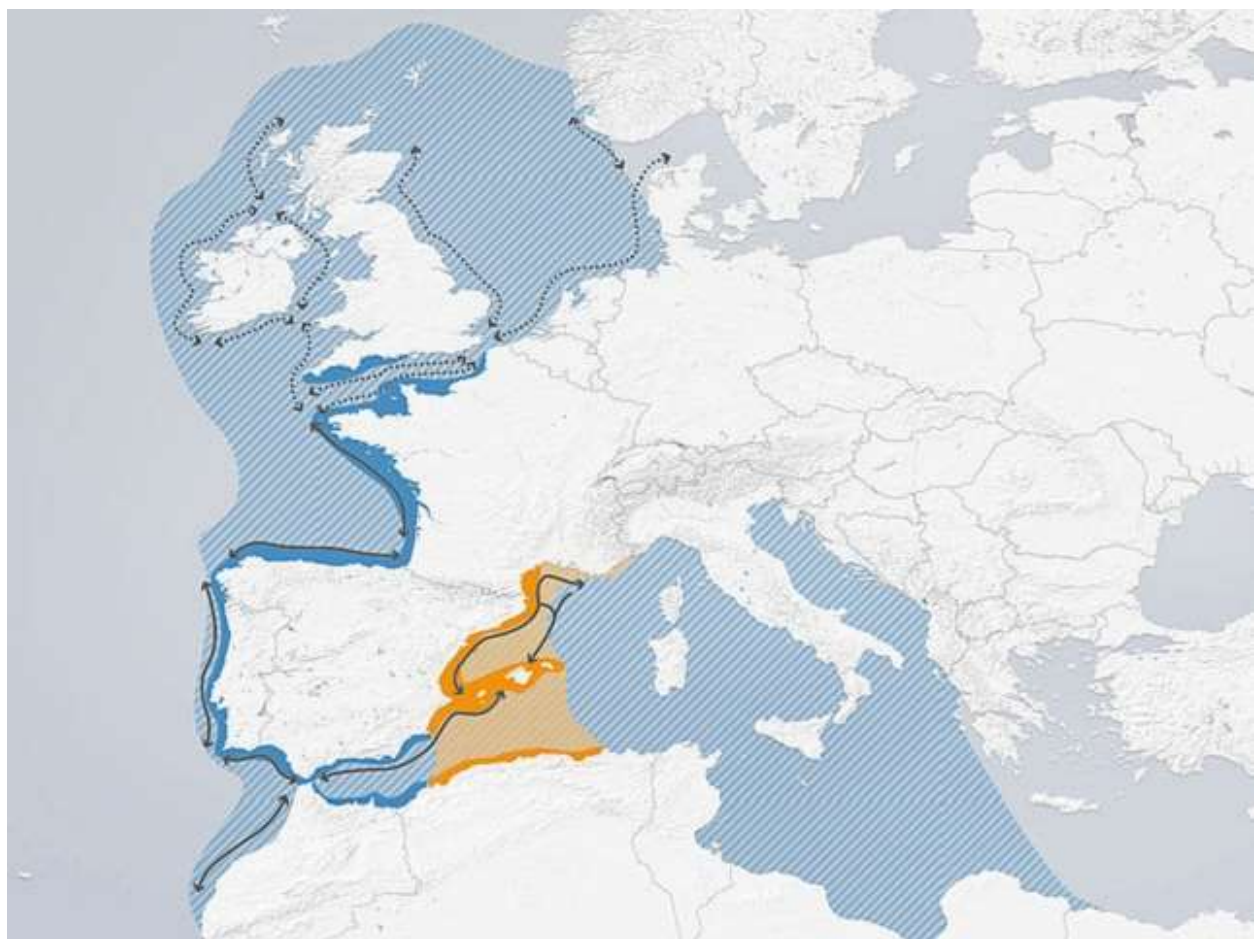
Le Puffin des Baléares est un oiseau qui se reproduit exclusivement sur l'archipel des Baléares en Méditerranée d'où il est endémique.

Sa saison de reproduction a lieu en hiver. Il quitte ensuite l'archipel des Baléares à la recherche de sa nourriture. C'est à cette période, appelée estivage, entre juin et septembre, qu'il peut être aperçu sur nos côtes.

Il se nourrit de petits poissons nageant en banc sous la surface de l'eau. Les oiseaux sont facilement observables car ils forment des radeaux de plusieurs dizaines, centaines voire milliers d'individus posés sur l'eau.

Le Puffin des Baléares est en danger critique d'extinction. Les menaces qui pèsent sur l'espèce font craindre sa disparition.

Voies de migration du Puffin des Baléares



-  Zone de reproduction
-  Zone d'estivage



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité



LES BONS REFLEXES A RETENIR

Eviter le dérangement

- Se promener et monter sa voile sur le sable mouillé,
- S'éloigner si on perçoit des cris, de l'agitation, des envols
- Pour les pratiquants de sports nautiques, adapter sa trajectoire pour contourner les groupes d'oiseaux posés en mer ou en activité d'alimentation
- Ne pas laisser son chien courir après les oiseaux qui s'alimentent dans la zone de reflux des vagues (chiens interdits du 15 juin au 15 septembre)
- Ne pas survoler la plage et le haut de plage à basse altitude avec un drone ou un aéronef.
- Eviter tout survol d'un groupe d'oiseaux, y compris avec un cerf-volant.

Eviter les interactions

- Ne pas nourrir les oiseaux, à terre ou en mer pour éviter de les rendre dépendant de l'homme et de favoriser un comportement agressif.
- Si on observe un oiseau blessé ou échoué, on contacte le Réseau National Echouages
- 05 46 44 99 10 (7j/7).

Le Bécasseau variable

Oiseaux migrants



Fabien Boileau / Office français de la biodiversité

Le Bécasseau sanderling



Gilles Martin

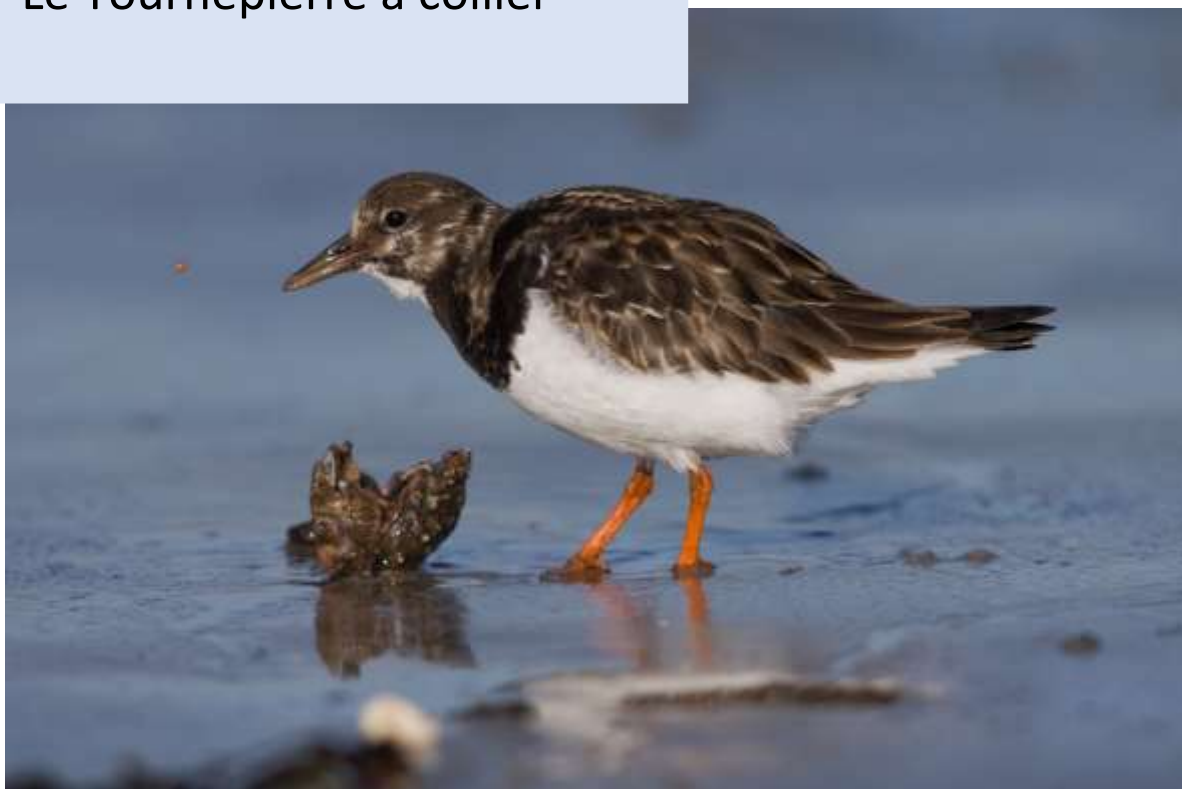
Le Pluvier doré

Oiseaux migrants



Sébastien Brégeon / Office français de la biodiversité

Le Tournepierre à collier



Stéphane Beillard / Office français de la biodiversité

Le Chevalier gambette

Oiseaux migrants



Laurie Commenge / Office français de la biodiversité

Le Vanneau huppé



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

La Barge rousse

Oiseaux migrants



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité

La Barge à queue noire



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Le Courlis corlieu

Oiseaux migrants



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité

Le Courlis cendré



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité

L'Eider à duvet

Oiseaux migrants



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Le Plongeon imbrin



Sébastien Brégon Office français de la biodiversité

La Bernache cravant

Oiseaux migrants



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

La Sarcelle d'hiver



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Le Goéland marin

Oiseaux migrants



Benoît Dumeau / Office français de la biodiversité

La Mouette rieuse



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité

La Sterne Pierregarin

Oiseaux migrants



Sylvain Dromzée / Office français de la biodiversité

La Sterne caugek



Sylvain Dromzée / Office français de la biodiversité

La Sterne de Dougall

Oiseaux migrants



Benoit Dumeau / Office français de la biodiversité

L'Huitrier-pie



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Le Tadorne de Belon

Oiseaux migrants



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Le Fou de Bassan



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Laetitia Beauverger / Office français de la biodiversité

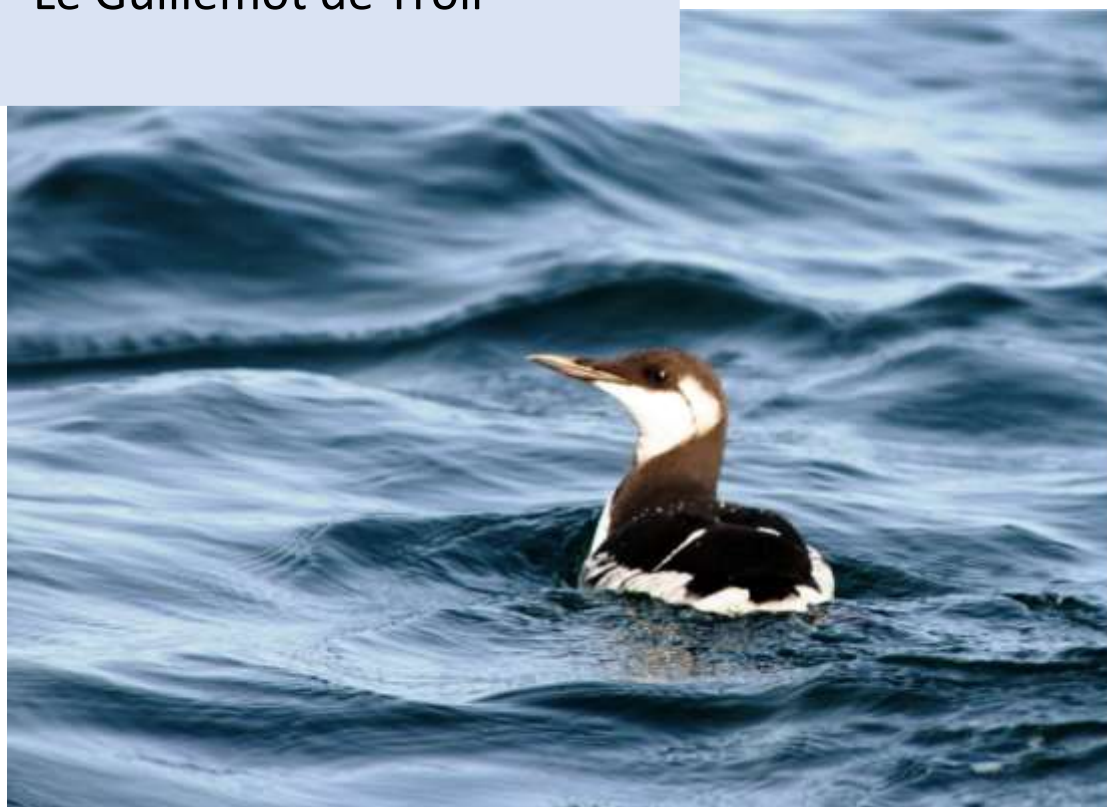
Le Pingouin torda

Oiseaux migrants



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité

Le Guillemot de Troïl



Sylvain Dromzée / Office français de la biodiversité

Les mammifères marins





Qui sont les mammifères marins qui fréquentent le secteur ?

- Le phoque veau marin
- Le phoque gris
- Le marsouin commun
- Le grand dauphin
- Le dauphin commun

La zone est utilisée pour l'alimentation, le repos, l'élevage des jeunes et les échanges sociaux entre les mammifères marins.



La réglementation qui s'applique aux mammifères marins :

La loi interdit la destruction, la mutilation, la capture et la perturbation intentionnelles incluant l'approche des animaux à une distance de moins de 100 mètres dans les aires marines protégées et la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel.

Les bonnes pratiques à proximité de mammifères marins :



Ne leur coupez pas la route et ne les poursuivez pas



Approchez les animaux par $\frac{3}{4}$ arrière puis avancez en parallèle à leur direction



Gardez vos distances ! 100 m minimum



Ne séparez pas le groupe, mettez-vous sur le côté



Ne les bloquez pas le long de la côte



Ne les prenez pas en sandwich, mettez-vous tous du même côté

LES BONS REFLEXES A RETENIR

Eviter le dérangement

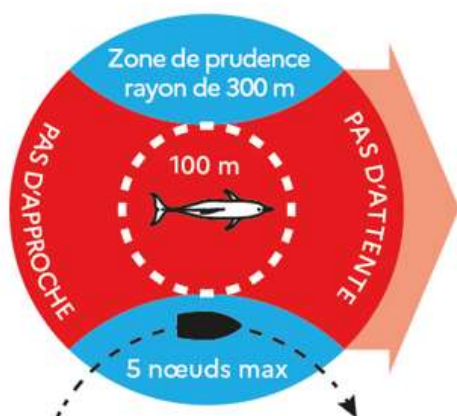
- La réglementation interdit d'approcher les mammifères marins à moins de 100 mètres dans toutes les aires marines protégées. Par précaution, on préconise d'éviter de s'approcher à moins de 300 m

Eviter les collisions

- En mer, proche de mammifères marins, on évite tout changement brutal de vitesse ou de direction, on cherche pas à couper leur trajectoire, à les suivre ou à avancer de front vers eux.

Eviter les interactions

- Ne pas entrer en contact avec les animaux, chercher à les nourrir ou à jouer avec eux.



- Si on observe un animal blessé ou échoué, on contacte le Réseau National Echouages (05 46 44 99 10 (7j/7)).



Franck Mazéas



Louis de Vries / Office français de la biodiversité

Le Phoque gris

Mammifères marins



Mickaël Buanic / Office français de la biodiversité



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Karine Dedieu / Office français de la biodiversité



Anne-Julie Bazin / GECC

Les habitats marins





Qu'est-ce qu'un habitat ?

Un habitat désigne un milieu naturel ou artificiel dans lequel vit une espèce ou un groupe d'espèces, animales ou végétales.

Quel est le rôle des habitats marins ?

Les animaux marins trouvent dans leur milieu naturel les ressources nécessaires à leurs besoins d'alimentation, de repos, d'abri, de support et de reproduction. C'est pourquoi on appelle ces milieux des habitats.

Les habitats marins remplissent aussi des fonctions de production primaire, équilibre trophique, maintien de la morphologie côtière, amortissement du choc des vagues etc...

Les habitats sont très variés et accueillent une multitude d'espèces différentes. Leur sensibilité aux dégradations dépend de leur structure et des espèces qui les composent.

LES BONS REFLEXES A RETENIR SUR LA PLAGE ET L'ESTRAN

Eviter les dégradations

- Ne pas piétiner la dune et le haut de plage en dehors des sentiers balisés et des chemins d'accès
- On remet en place après avoir retourné des blocs rocheux ou creusé des trous dans le sable
- Ne pas piétiner ni utiliser d'engins de pêche dans les récifs d'hermines.
- Respecter les tailles minimales de captures, les espèces, périodes et quantités autorisées à la pêche.
- Toute circulation (en véhicule motorisé ou non) est interdite sur la plage et dans la dune.
- On pose sa serviette en dehors de la laisse de mer

Eviter l'arrachage des végétaux

- A la cueillette de végétaux ou la récolte d'algues, couper le brin sans arracher le pied de la plante.
- Laisser les autres végétaux en place, ils ont un rôle de fixation du sable. Certaines plantes sont protégées, leur arrache est interdit



LES BONS REFLEXES A RETENIR EN MER

Eviter les
dégradations

- Limiter ses recours au mouillage forain, ils impactent les habitats marins par l'ancre mais aussi le ragage de la chaîne
- Utiliser des systèmes de mouillage de moindre impact, les orins pour relever l'ancre ou cibler les zones claires de sable pour jeter l'ancre
- Ne pas déposer d'engin de pêche dormant sur les habitats les plus sensibles (Maërl, Laminaires, Hermelles, Herbier de zostère)
- Ne rien rejeter en mer (eaux usées ou déchets)
- Observer sans toucher pour éviter de dégrader

Où se trouvent les habitats marins particuliers ?

La carte des habitats marins particuliers sur la façade maritime Atlantique :





Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Emmanuel Donfut / Balao



Thibaut de Bettignies / UMS PatriNat

La laisse de mer

Habitats marins



Laurent Mignaux Terra

La dune



Céline Lecomte / Office français de la biodiversité

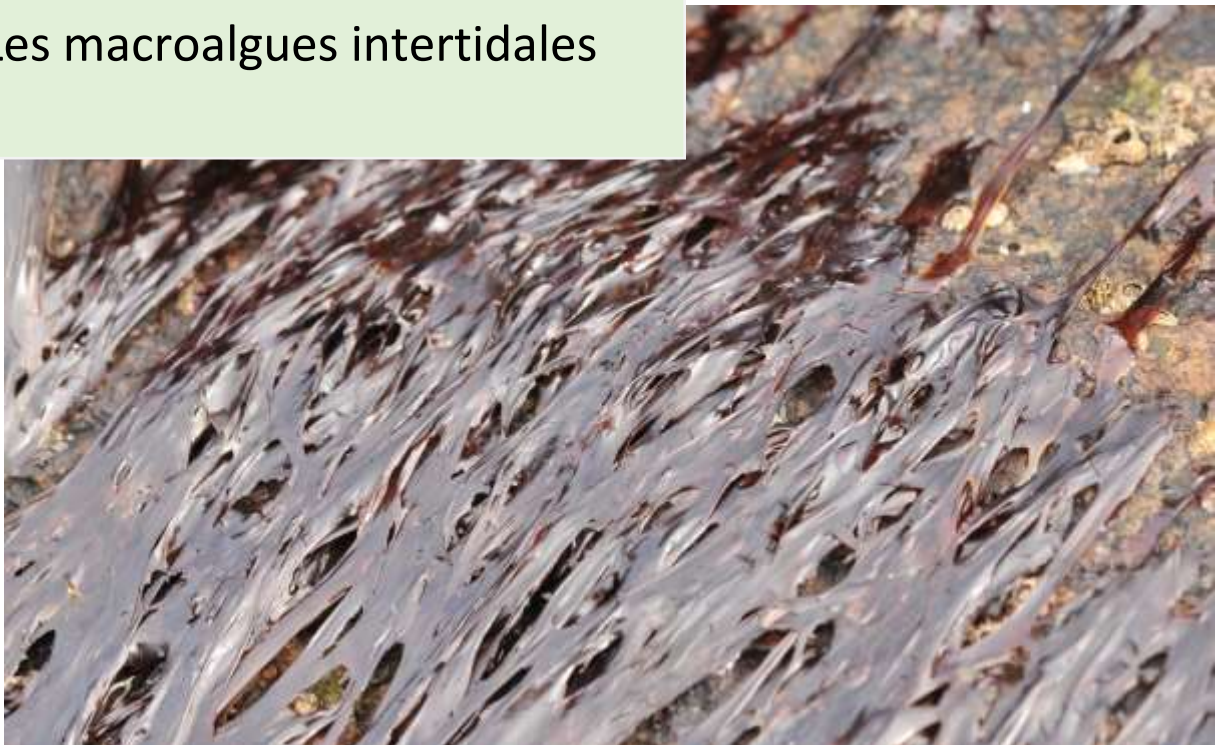
Les récifs d'hermelles

Habitats marins



Cécile Lefeuve / Office français de la biodiversité

Les macroalgues intertidales



Sébastien Brégon / Office français de la biodiversité



Philippine Massit / Office français de la biodiversité

Les moulières

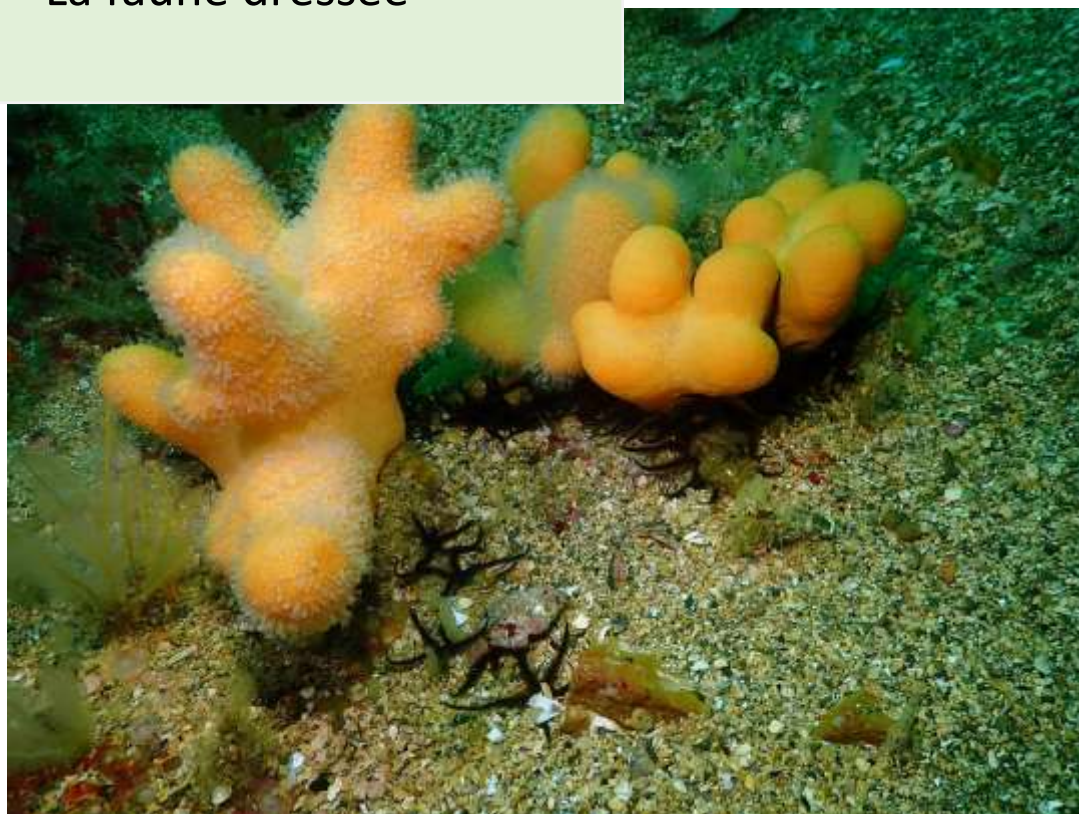


Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Emmanuel Donfut / Office français de la biodiversité

La faune dressée



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



L'évaluation d'incidences

Natura 2000



Les évaluations d'incidences Natura 2000

Lorsque les zones de navigation sont situées en site Natura 2000, l'organisation de manifestations nautiques et sportives, les projets d'aménagement, les cultures marines, les demandes d'autorisation d'occupation du territoire sont soumis à évaluation d'incidences Natura 2000.

Cette évaluation vise à s'assurer que les projets autorisés n'auront pas d'incidences significatives sur l'environnement.

Pour faciliter le dépôt d'évaluation d'incidences :

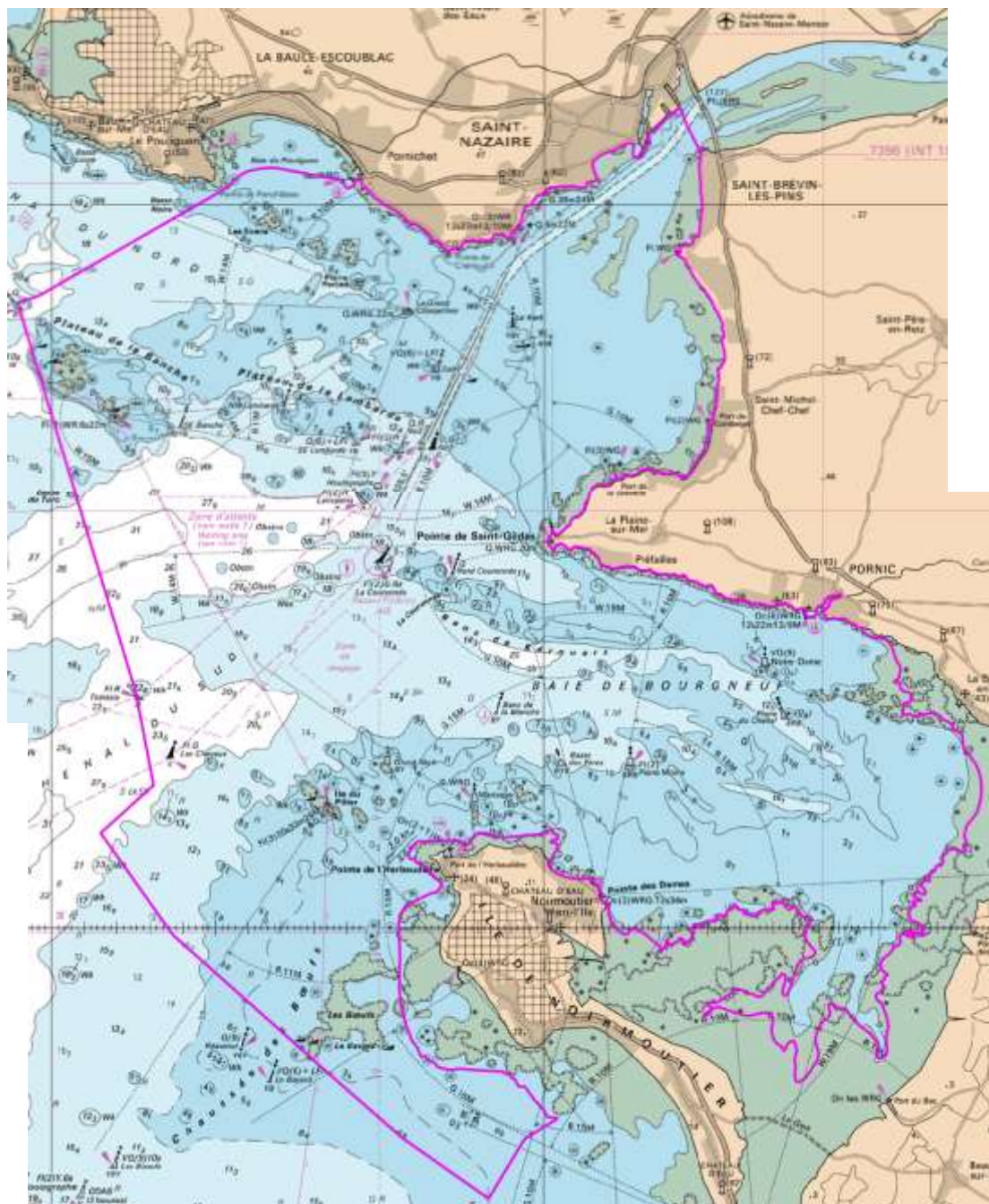
- Organiser le projet à distance des sites de nidification de l'avifaune entre mars et aout,
- Ne pas fixer de bouées ou prévoir de mouillage dans les habitats particuliers (herbiers de zostères, Laminaires, Faune dressée, Banc de maërl),
- Prévoir une canalisation du public pour éviter les dégradations d'habitats de plage (laisse de mer, herbiers, hauts de plage, dunes, sites de nidification),
- Prévoir un ramassage systématique des déchets sur les zones d'accueil du public,
- Limiter la circulation de véhicules motorisés,
- Prévoir la transmission d'information de non dérangement de la faune pour les participants et le public.

Pour télécharger le dossier d'évaluation d'incidences rendez-vous sur les sites internet des DDTM Loire-Atlantique et Vendée.





Le site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe





Cofinancé par
l'Union européenne

